

Frédéric Mitterrand et la défense de la langue française



Vinh Đào JJR 61

De nombreux lecteurs ont suivi avec bienveillance les articles que j'ai régulièrement publiés dans ce Magazine Good Morning portant sur des problèmes de langage, vus sous un angle plutôt ludique et divertissant. Les textes parus, auxquels s'ajoutent de nombreux autres écrits inédits ont été réunis dans un volume intitulé "Promenades sur les allées du langage", qui a été présenté lors de notre dernière Journée culturelle. Je profite de l'occasion pour remercier nos nombreux amis et lecteurs qui ont réservé à ce livre un accueil plus que chaleureux.

Aujourd'hui démarre une nouvelle série d'articles. Il est vivement souhaité que nos lecteurs ne s'en lassent pas.

V.Đ.

Le lundi 14 mars 2016, est célébrée la deuxième édition de la "Journée de la langue française dans les médias audiovisuels". L'objectif de cette journée, organisée à l'initiative du Conseil supérieur de l'audiovisuel, est *de renforcer et de promouvoir l'usage et le respect du français dans les médias audiovisuels, en application de l'article 3-1 de la loi du 30 septembre 1986, qui confie au Conseil la mission de veiller à la défense et à l'illustration de la langue française.*

La plupart des chaînes de radio et de télévision de France ont répondu à cette initiative, ainsi que des médias d'autres pays francophones comme la Radio-Télévision belge francophone (RTBF), la Radio-Télévision suisse et Radio Canada. Des organismes officiels comme la Délégation générale à la langue française (ministère de la Culture et de la Communication), l'Académie française, l'Organisation internationale de la Francophonie sont associés à cet événement qui s'inscrit dans le cadre de la *Semaine de la langue française et de la Francophonie* (du 12 au 20 mars 2016).

À cette occasion de la Journée de la langue française, l'émission 7/9 de France Inter s'installe dans le "Quadrilatère Richelieu", site historique de la Bibliothèque nationale de France, datant du XVIIIe siècle. La journaliste Léa Salamé reçoit M. Frédéric Mitterrand, ancien directeur de la Villa Médicis à Rome (2008), puis ministre de la Culture de Nicolas Sarkozy à partir de 2009.

Une partie de la conversation a bien sûr porté sur la défense de la langue française ¹. L'ancien ministre y prend part avec ses commentaires, mais d'une façon assez curieuse. Son intervention sur le sujet est assez courte; elle se résume en quelques points:

1) Le ministre déplore la "disparition de la forme interrogative". Il cite comme exemple; *"C'est quoi, cette émission?... On entend ça toute la journée à la radio"*. Il ne va pas plus loin dans sa condamnation. On pourrait répondre à Frédéric Mitterrand qu'il s'agit là d'une tournure habituelle de la langue parlée, dans un style décontracté et relâché peut-être, mais "c'est quoi?" est bien une forme interrogative, elle n'a pas disparu. Le langage oral a ses particularités, ses codes qui ne sont pas ceux de la langue écrite, et on ne peut le condamner sur les normes de la langue écrite.

¹ <http://www.franceinter.fr/player/reecouter?play=1253097>

2) Frédéric Mitterrand déplore également "la disparition, l'agonie du subjonctif". Il précise sa pensée: "*Le subjonctif est pourtant un temps absolument magnifique, puisque dans notre langue française il exprime le souhait, le rêve... C'est quelque chose de vraiment subtil, de vraiment intelligent...*"

On peut faire remarquer à l'ancien ministre que le subjonctif n'est pas un temps, mais un mode. Il n'a pas donné d'exemples pour justifier sa constatation de "la disparition du subjonctif". Il aurait bien du mal, parce que le subjonctif n'a jamais disparu, même dans le langage oral... "Il faut que tu viennes", "Pourvu qu'il ne pleuve pas..." sont des phrases tout à fait courantes qu'on peut entendre tous les jours. On ne voit vraiment pas où est le problème.

On peut, en revanche, constater la disparition du subjonctif imparfait. Mais là, c'est une autre question. Ce temps – il s'agit bien ici d'un *temps* du subjonctif – ne se rencontre plus qu'à l'écrit et dans certaines conditions seulement ("Elle ne pensait pas qu'il se souvînt d'elle"). À l'oral, on emploie simplement le présent: "Je ne pensais pas qu'il se souvienne de moi". Le subjonctif imparfait a disparu de l'usage en partie à cause de certaines de ses formes cocasses. On n'entendrait jamais, et on ne verrait jamais, même dans le langage écrit le plus soigné, des phrases comme: "Il fallait que nous l'accompagnassions à la gare..." Et vraiment, personne ne s'en plaint...

3) Enfin, M. Mitterrand constate une nouvelle lacune dans la langue d'aujourd'hui: c'est ce qu'il appelle "l'agonie du futur". Pour illustrer son propos, il cite: "*Je t'appelle quand je rentre*", alors qu'on devrait dire, selon lui: "*Je t'appellerai quand je rentrerai*".

Là aussi, on doit constater que sa condamnation tombe vraiment à côté. Le futur est un temps qui reste couramment employé et il n'est pas près de disparaître. On dit toujours: "Je verrai cela plus tard", "Nous irons en Bretagne le mois prochain", "Cela arrivera certainement un jour" etc.

Quelquefois, le présent est employé à la place de futur: "Je pars ce soir", "Nous y allons demain"... Tous les manuels de grammaire expliqueront au ministre que le présent de l'indicatif sert aussi à marquer "un fait se rapportant à un passé récent ou à un futur proche", exactement comme dans l'exemple qu'il a cité: "Je t'appelle quand je rentre". Maurice Grevisse cite d'autres exemples chez des écrivains irréprochables:

Je sors de chez un fat qui, pour m'empoisonner,
Je pense, exprès, chez lui, m'a forcé de dîner.

Boileau (*Satires*)

Dans une heure elle *expire*. Et jamais, dites-vous,
Vos yeux de son bonheur ne furent plus jaloux.

(Racine, *Iphigénie*).

C'est une intention bien louable de prendre la défense de la langue française, encore faudrait-il que ses propos soient (ou *fussent*) un peu plus pertinents.

Tout à fait accessoirement, on apprend qu'en janvier 2016, M. Frédéric Mitterrand a officiellement déposé sa candidature à l'Académie française, au fauteuil 5 de Mme Assia Djebar, académicienne décédée en février 2015. Le 4 février 2016, officialisant les candidatures reçues, l'Académie annonce que M. Frédéric Mitterrand a choisi de retirer sa candidature.